

MONSIEUR ET MADAME
ALSBERGE ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU
MARIAGE DE MADemoisELLE MONIQUE ALSBERGE, LEUR
FILLE, AVEC MONSIEUR ANDRÉ DE LAMOTTE.

MONSIEUR ET MADAME DE LAMOTTE,
MADAME HAULET, MADAME FERDINAND
DE LAMOTTE ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU
MARIAGE DE MONSIEUR ANDRÉ DE LAMOTTE, LEUR PETIT-
FILS ET FILS AVEC MADemoisELLE MONIQUE ALSBERGE.

LE CONSENTEMENT MUTUEL DES ÉPOUX, SUIVI DE LA MESSE DE MARIAGE,
SERA REÇU PAR LE RÉVÉREND PÈRE BEERNAERT S. J. LE SAMEDI 11 AOÛT 1951, A 11 HEURES,
EN LA CATHÉDRALE SAINTE-ANNE A LÉOPOLDVILLE.

HÔTEL RÉGINA
LÉOPOLDVILLE
B. P. 145, NYA-LUKEMBA
COSTERMANSVILLE

182, RUE SAINT-LAURENT
LIÈGE
FORCES DU BAS CONGO
INKISI